

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 5 (1929-1930)

Heft: 10

Rubrik: Nachrichten aus dem Schweiz. Unteroffiziersverband = Nouvelles de l'Association suisse des Sous-Officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

trouille in der Hohen Tatra an den dortigen Militärrennen die internationale Armeemeisterschaft gesichert und eine kostbare Trophäe heimgebracht.

Angesichts der Tatsache, dass für die internationalen Rennen in Oslo auch wieder eine Patrouille zusammengestellt worden ist, verdient der nationale Patrouillenlauf in Engelberg ein ganz besonderes Interesse; wird es doch voraussichtlich möglich sein, dort die Mannschaft kurz vor ihrer Abreise nach Oslo an der Arbeit zu sehen.

12. Schweizerische Artillerietage 1930 in Luzern. Heerschau der Veteranen.

Am 31. Mai, 1. und 2. Juni 1930 wird sich in Luzern nicht nur die jüngere Elite der schweizerischen Artillerie zum friedlichen Wettkampf zusammenfinden, sondern auch die ehemaligen Angehörigen dieser Waffe, die Veteranen, werden sich ein Stelldichein nach ihrem Herzenswunsche geben. Und alle Anzeichen deuten darauf hin, dass diese Zusammenkunft, an der nicht nur die Veteranen der engern Heimat, sondern der **ganzen Schweiz** teilnehmen werden, grosse Formen annehmen wird. Ein reges Komitee mit Herrn **Nationalrat Frz. Moser-Schaer**, Tromp.-Gefr., an der Spitze, hat dieser Tage alle grundlegenden Vorbereitungen getroffen, um die wackern Kameraden der alten Garde in Luzern würdig zu empfangen und aufzunehmen. In jedem Kanton wird sich nun ein Komitee bilden, das die Aufgabe hat, das Komitee der Artillerietage in seinen Funktionen zu unterstützen und die Veteranen ihres Gebietes zu sammeln. So erwartet man aus der ganzen Schweiz und besonders aus dem Kanton Luzern einen Massenaufmarsch der verehrten Veteranen. Ein sehr schönes Programm mit einer besondern Veteranenfeier wartet den Teilnehmern. Auch kann jeder Veteran, ob er einem Verein angehört oder nicht, am Gewehr- und Pistolenschüssen teilnehmen. Der sehr gediegene Schiessplan bietet den Veteranen bemerkenswerte Vorteile. Und welch eine Augenweide wird es sein, die jüngeren und jüngsten Kameraden an der militärischen Arbeit zu sehen! Wer wollte da wegbleiben und welcher Kamerad möchte diese Gelegenheit nicht benützen, um seinem Waffenbruder wieder einmal, vielleicht nach langen

Jahren, die Freundeshand zu drücken und mit ihm alte Erinnerungen aufzufrischen von gemeinsamen Diensterelebnissen bei den Feldtruppen oder in den Festungen St. Gotthard, Monte Ceneri oder St. Maurice.

Schlägt da das Herz eines jeden Artilleristen nicht höher, wenn eine solche Gelegenheit zu einer unvergesslichen Zusammenkunft geboten wird. Also, Ihr Veteranen, auf! Am 31. Mai nach Luzern!

Die Wiederholungskurse im Jahre 1930

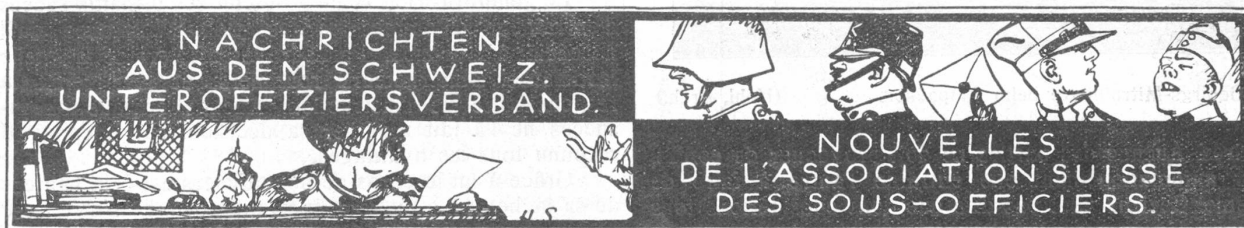
In Fortsetzung des begonnenen Turnus sind für dieses Jahr die Wiederholungskurse in den drei Armeekorps wie folgt angesetzt:

1. **Manöverwiederholungskurs** für die 1. Division in der 1. Hälfte September unter Zuzug der Kavalleriebrigade 1 und anderer Armeetruppen, für die 3. Division anschliessend in der 2. Hälfte September unter Zuzug der Kavallerie-Brigade 2, des schweren Artillerieregimentes 2 und anderer Armeetruppen. Im Frühjahr finden für die beiden Divisionen Uebungen der Stäbe statt.

2. **Detachements-Wiederholungskurs** im Verband kombinierter Brigaden in der 4. und 5. Division, mit taktischen Kursen für Stabsoffiziere und Hauptleute bei den Infanteriebrigaden.

3. **Detailwiederholungskurse regimentsweise** in der 2. und 6. Division. Den Wiederholungskursen unmittelbar vorangehend finden dreitägige Kadrevorkurse statt für die Offiziere bei der Infanterie, Kavallerie und Artillerie.

4. **Landwehrwiederholungskurse** sind wiederum für $\frac{1}{3}$ der Infanterie angesetzt; je ein Regiment zu 2 Bataillonen pro Division und ein Regiment der Gotthardbesatzung. Einrückungspflichtig sind sämtliche Offiziere, von den Unteroffizieren und Soldaten nur die Angehörigen der Jahrgänge 1892 bis 1897, ferner die vorzeitig in die Landwehr versetzten Wehrmänner des Jahrganges 1898 und jüngere. Den Detailkursen gehen voran fünftägige Kadrevorkurse für die Offiziere und einen Teil der Unteroffiziere nach persönlichem Aufgebot als Einführungskurs für das leichte Maschinengewehr. Die Stabsoffiziere und Hauptleute haben ausserdem einen taktischen Vorkurs von achttägiger Dauer zu bestehen.



Quelques mots au sujet des Sous-officiers

par l'Adj.-sous-officier E. Möckli.

(Traduction.)

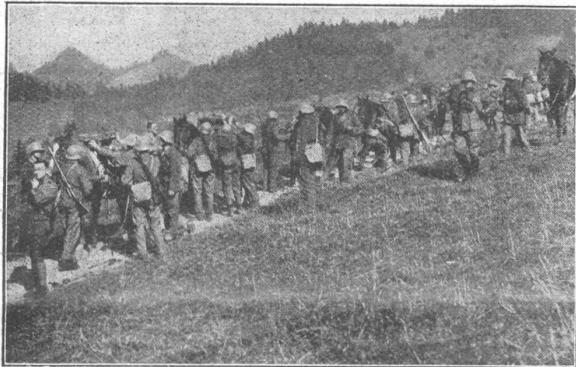
II.

Le reproche fait aux sous-officiers de ne pouvoir résoudre une tâche convenablement que lorsque l'officier leur a minutieusement préparé la besogne, peut aussi être motivé par un **manque d'intelligence**. L'instruction donnée à l'école primaire en Suisse, est suffisante pour qu'un élève normalement doué soit à même, s'il devient un jour sous-officier, de pouvoir accomplir correctement son travail. Mais il s'agit précisément de ne pas commettre d'erreur en proposant pour l'avancement des soldats dont l'instruction est au-dessous de la moyenne. Malheureusement, le livret de service ne donne plus de renseignements à ce sujet et pourtant ils seraient précieux. Nous regrettons aujourd'hui encore, que les examens pédagogiques n'aient pas trouvé grâce devant les Chambres fédérales, et ceci non pour des raisons plausibles, mais à cause de cette néfaste politique. Si l'on pouvait encore se référer aux notes pédagogiques, un soldat ayant, par exemple, un trois de composition serait immédiatement éliminé, car jugé incapable de rédiger un

rapport si court soit-il. Il est indéniable que nous avons dans notre armée des sous-officiers qui sont dans l'impossibilité d'établir un rapport de combat. Si l'on ne peut pas exiger d'un chef de groupe qu'il soit plus instruit que ses subordonnés, on est en droit de lui demander de n'être pas inférieur à ses hommes ni moins favorisé qu'eux. Nous réclamons avec insistance que les candidats sous-officiers soient soumis à des **examens pédagogiques répétés**, qui peuvent être intercalés dans le programme d'instruction sans porter préjudice à la bonne marche du service. Ici aussi ce que nous avons dit au sujet des qualités morales, a toute sa valeur, c'est à dire que pour un sous-officier il est plus important d'avoir une intelligence développée, plutôt qu'une préparation physique spéciale, si non nous retomberons dans les anciennes erreurs par lesquelles on considérait le caporal comme un être incapable dont on faisait le souffre-douleurs de tous.

Le **déficit moral** de celui qui fut un bon sous-officier peut aussi être recherché dans le fait du service même, et particulièrement dans la façon dont il a été traité par les officiers. Ces faits malheureux qui, de temps à autre, se produisent ne doivent pas, sans autre, être contestés. Avant tout les relations entre officiers et sous-officiers

dépendent de la manière dont le service même est organisé. Le commandant d'unité peut tout dans ce domaine, il peut éviter aux sous-officiers les sujets d'abaissement, et rechercher ce qui peut encourager ses subordonnés, le travail n'en sera que meilleur. Nous voulons parler ouvertement ; et à ce point de vue tout ne se passe pas toujours pour le mieux. Il arrive que les sous-officiers ne soient pas considérés par les officiers comme ils le méritent. J'ai entendu à maintes reprises les doléances de camarades **capables** qui se plaignaient que dans des écoles ou cours on critiquait constamment le corps des sous-officiers, mais sans jamais prendre la peine de l'instruire et lui donner la faculté d'améliorer son travail. Si le rendement des sous-officiers ne correspond pas à ce que l'on attendait d'eux, ceux-ci se justifient en répondant que plus on exige moins on accorde d'avantages. Je reste toujours quelque peu sceptique devant ces plaintes, car je n'entends qu'un son de cloche. Mais il est une chose regrettable à constater, c'est qu'officiers et sous-officiers ne réussissent pas toujours à s'entendre et le travail en souffre. Pourtant ils ont besoin les uns des



Gebirgs-Mitrailleure beim Aufpacken.

(Hohl, Arch.)

autres. Aucune des parties ne doit provoquer de conflit, car automatiquement elle entraîne l'autre à faire de même. Ceci ne veut pas dire que nous considérons tous les gradés sur un pied d'égalité et qu'une grande familiarité doive exister entre eux. Loin de nous pareille pensée, mais les sous-officiers ont le droit, d'être traités correctement, ils doivent être considérés en **collaborateurs** et non en boucs émissaires de la compagnie. On ne les exaspérera pas par des critiques malveillantes, mais on les dirigera ; on les animera de courage, surtout lorsqu'on reconnaîtra que la bonne volonté ne fait pas défaut, mais que la science seule manque. Par contre l'officier sévira énergiquement quand le sous-officier négligera ses qualités morales et ses devoirs élémentaires.

En outre, le corps des officiers est peut-être à même de faire davantage que cela n'a été le cas jusqu'à ce jour, pour élever chez le sous-officier le sentiment de sa **responsabilité** et développer son autorité, toutefois pour autant que ce but puisse être atteint par des moyens extérieurs. Ce sont là des faits pour lesquels les sous-officiers seront toujours extrêmement reconnaissants et, en même temps, ils montrent à la troupe que l'officier sait apprécier ses collaborateurs et leur accorde sa confiance. Il ne devrait plus jamais arriver par exemple que, par ordre supérieur, les sous-officiers soient contraints à coucher sur la paille lors d'un cours de répétition. Ce cas s'est présenté en automne 1929 et aurait certainement provoqué des conflits aussi regrettables qu'inutiles, si les commandants d'unités intéressés n'avaient pas, à

leurs risques, autorisé les sous-officiers à coucher dans des lits. Partout où les circonstances le permettent, le caporal doit avoir le droit de loger dans une chambre, à ses frais, et de manger dans une assiette et non dans son couvert de gamelle. N'importe quel sergent-major ou fourrier est suffisamment débrouillard pour trouver un local où les sous-officiers puissent prendre leurs repas, et organiser un « mess » où ils pourront se retrouver entre eux pour échanger leurs impressions. Le commandant actuel de la 5^{me} Division a déjà, il y a plus de vingt ans, autorisé, dans son bataillon et sur sa propre initiative, des facilités semblables. Le résultat fut excellent. Si aujourd'hui, ici et là, on ne veut pas accorder ces quelques marques extérieures de confiance, c'est que l'on rétrograde.

Egalement pour ce qui concerne la désignation du soir, les commandants de compagnie devraient montrer beaucoup plus de confiance que ce n'est souvent le cas aujourd'hui. Lors d'un service normal, avec diane régulière, l'appel en chambre pour les sergents et caporaux devraient être fixé à 23 heures au plus tôt et les sous-officiers supérieurs devraient bénéficier de la permission de la nuit ; il n'en résulterait aucun dommage pour le travail de la troupe. En automne 1915 le sous-général avait proposé à son commandant de bataillon d'accorder aux sous-officiers les heures de rentrée ci-dessus indiquées. Avec l'autorisation du commandant de régiment un essai fut tenté, qui devint rapidement définitif ; quinze jours plus tard cette autorisation s'étendait au régiment et peu de temps après à toute la Division. On eût jamais à se plaindre de cette décision ; les sous-officiers se montrèrent dignes de la confiance qui leur était témoignée et leur zèle au travail n'en devint que meilleur.

Le général Ulrich Wille a obtenu ses brillants succès d'entraîneur d'hommes par le **pleine confiance** qu'il accordait à la troupe. Il a libéré les officiers de la tutelle fastidieuse d'instructeurs routiniers, et leur remit la responsabilité de l'instruction. Aucune critique ou insuccès ne l'a fait modifier sa décision, car il en avait reconnu tous les avantages.

Grâce à lui le corps de nos officiers est à la hauteur de sa tâche et il a pu remplir sa mission, et l'armée avec lui, pendant les années 1914 à 1918. Souhaitons que dans ces petites choses, qui ne coûtent rien, les officiers d'aujourd'hui, s'inspirent de l'esprit de celui qui fut un maître et accordent à leurs subordonnés la même confiance. Je suis persuadé que par là notre armée fera un grand pas en avant et qu'on ne tardera pas à en retirer des avantages. Quelques insuccès se produiront inévitablement. Mais pour une exception on ne doit pas condamner tout le système. On sévira contre les fautifs et ou l'incapacité sera sans remède le retrait du grade s'imposera.

Tous ces faits sont intimement liés au choix des sous-officiers. Aujourd'hui, plus que jamais, on se plaint du **manque de candidats** sous-officiers. Il faudra donc décider de contraindre les hommes qui donnent l'impression d'être capables à accepter un grade. Le manque de candidats n'est pas seulement dû aux conditions économiques, ou aux utopies propagées par les partis de gauche ou autres ennemis de la défense nationale. La perspective des avantages et de l'estime dont jouissent les sous-officiers joue un rôle beaucoup plus important. Je conviens qu'il ne faut pas tomber dans l'exagération, mais certaines de nos prétentions sont incontestablement justifiées. J'ai accompli plus de mille jours de service militaire comme sous-officier en passant par tous les grades et je sais très bien que tous mes camarades ne méritent pas une confiance illimitée ou le bénéfice de

certaines libertés. Malheureusement il s'en trouve encore trop qui ne travaillent que sous une surveillance stricte. Mais gardons-nous bien de généraliser et considérons ces mauvais exemples comme des cas isolés.

Les commandants de bataillon et de compagnie se plaignent également de ne pas trouver pour les grades de **sous-officiers supérieurs** — fourrier et sergent-major — des «types» du sous-officier accompli semblables à ceux des mobilisations et dont les anciens officiers ont gardé un si bon souvenir. Il manque de comptables consciencieux et débrouillards, de sergents-majors à poigne et fiers de leur responsabilité; cette absence se fait durement sentir. Et pourtant ce dernier grade est le plus beau de tous ceux des sous-officiers, je dirai même qu'il est le plus important dans une compagnie, abstraction faite évidemment de celui de commandant. Si le sergent-major sait prendre ses hommes, s'il a l'intelligence d'un organisateur, la volonté de prendre la responsabilité des mesures qu'il ordonne, il a comme «mère de la compagnie» un service magnifique. Il peut même, si pour un motif quelconque le commandant a perdu son autorité sur la troupe, être l'homme à provoquer un redressement, toujours entendu, s'il a la pleine confiance de son supérieur. Pour ces raisons, il semble qu'il devrait y avoir toujours plus de candidats qualifiés au grade de sergent-major. Malheureusement ce n'est pas le cas. On a même de la peine à trouver des candidats présentant des conditions moyennes et qui en définitive ne donnent satisfaction ni au commandant de compagnie, ni à la troupe. D'où vient cet état de choses? Il a sa source, outre les motifs mentionnés plus haut au sujet de la méthode de recrutement, dans ce que trop de sous-officiers veulent **devenir officiers**. Comment en pourrait-il être autrement, puisque dans une Division il s'est trouvé, la même année, 14 caporaux d'un bataillon et 8 d'un autre, qui sont entrés à l'école d'aspirants. Il en résulte un déchet énorme de **sergents qualifiés**, qui au feu, occupent un poste particulièrement important. Et s'il n'y a pas de bons sergents il n'y aura pas de candidats au grade de sergent-major. Cet état de choses est néfaste, et les bataillons seraient certainement mieux fournis en cadres, si la formation d'officiers était plus restreinte. La problème des cadres ne doit pas se borner à ce principe que tout soldat intelligent et ayant les moyens doit devenir officier, car on peut constater un encombrement dans ce grade et qu'un fort pourcentage doit se contenter du deuxième galon. Tandis que chez les sous-officiers dont les effectifs sont squelettiques, on trouvera — pour autant que les supérieurs comprennent leurs subordonnés — autant de satisfaction d'avancement que de plaisir. Cette situation vaut la peine d'être étudiée à fond par nos autorités militaires, car elle est capitale pour le réapprovisionnement de l'armée en cadres capables.

(A suivre.)

Mitteilungen des Zentralvorstandes. Communications du Comité central.

An die Verbands- und Sektionsleitungen.

Wir ersuchen Sie dringend, dafür besorgt sein zu wollen, dass der **Zentrallehrcurs des bewaffneten Vorunterrichtes (Jungwehr inbegriffen)**, der gemäss heute veröffentlichtem Tagesbefehl der Abteilung für Infanterie am 28. Februar, 1. und 2. März in Frauenfeld stattfindet, aus **sämtlichen** Kantonen des deutschen Sprachgebietes beschickt wird. Die Jungwehr **muss** Allgemeinut des S.U.O.V. werden.

Der Zentralvorstand.

Eingegangene Beiträge pro 1930.

Cotisations payées pour 1930.

- | | | |
|-----------------|------------------|-------------------------|
| 1. Neuchâtel | 6. Amriswil | 11. Einsiedeln |
| 2. Emmenbrücke | 7. Am Rhein | 12. Schönenwerd u. Umg. |
| 3. Schaffhausen | 8. Hinterthurgau | 13. Weinfelden |
| 4. Rorschach | 9. Gossau | 14. Nyon |
| 5. Glarus | 10. Herisau | 15. La Chaux-de-Fonds |

Jahresberichte sind nicht an den Kassier, sondern direkt dem Zentralpräsidenten, Bahnhofpostfach 99 Zürich, zu senden.

Die Listen für die Auszeichnungen sind direkt beim Chef der Auszeichnungen, Gérald Etienne in La Chaux-de-Fonds, zu verlangen.
Der Zentralkassier: **Bolliger**, Adj.-Uof.

Les rapports annuels ne sont pas à adresser au caissier, mais au président central, Case 99, Zurich-gare.

On demandera les listes de distinctions directement chez le délégué pour les distinctions, Gérald Etienne, La Chaux-de-Fonds.
Le Caissier central: **Bolliger**, adj. s.-of.

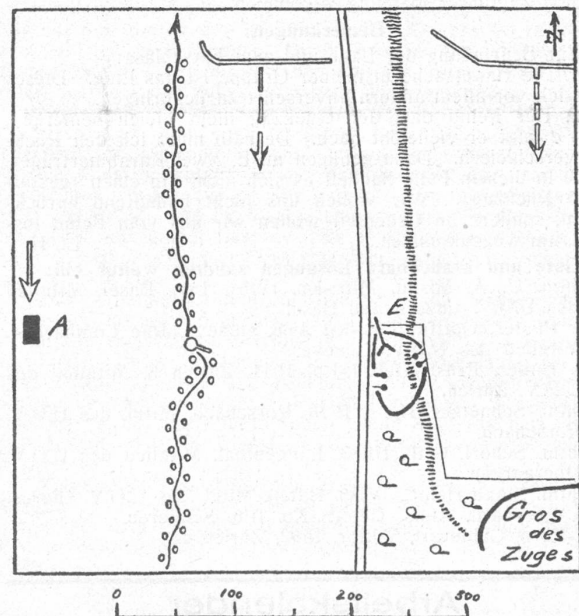
Aufgaben für Unteroffiziere in der Führung der Lmg.- und Füsiliergruppe

Aufgabe 13.

Lage: Unser Zug ist 1 km vor die Hauptwiderstandslinie unserer Kompanie vorgeschoben, mit der Aufgabe, dem Feind den ersten Widerstand entgegenzusetzen und ihm unsere Hauptwiderstandslinie zu verschleiern.

Unsere Lmg.-Gruppe ist an der Waldspitze E in Stellung mit Schussrichtung auf die Strasse und beidseits der Strasse, rechts vom Bord bis links zum Bach.

Seit drei Stunden ist unsere Lmg.-Gruppe im Feuerkampf mit dem Feind, der unter dem Schutz seines Feuers westlich



der Strasse bis auf 200 m an uns herangekommen ist. Rechts von uns, etwas rückwärts gestaffelt, am Waldrand, hält das Gros des Zuges den Feind in seinem Vorwärtskommen auf. Links von uns ist eine feindliche Patrouille im Bachgraben schon bis auf unsere Höhe vorgekommen. Weiter links ist der Feind gerade ins Gehöft A eingedrungen, das von einer Füsilier- und einer Lmg.-Gruppe verteidigt wird.

In diesem Augenblick erhält der Führer unserer Lmg.-Gruppe vom Zugführer schriftlich folgenden Befehl:

1. Der Feind greift überall stark an, ist auch schon an einigen Orten durch die Vorpostierungen durchgestossen.
2. Unser Zug hat seine Aufgabe erfüllt. Ich habe mit dem Zug zurück und besamme ihn am Süd-Ausgang von B-Dorf (hinter unserer Hauptwiderstandslinie).
3. Sie verlassen Ihre Stellung und ziehen sich durch den Wald nach B-Dorf zurück.
4. Ich bin beim Gros des Zuges und gehe mit diesem zum